

Création d'un ou plusieurs espaces de travail partagé dans le Grésivaudan ?

Votre avis nous intéresse !



- 1 Répondre au questionnaire :
<http://bit.ly/TLGresivaudan>
ou dans une mairie du Pays du Grésivaudan
- 2 Participer à l'atelier participatif à
le

Pour en savoir plus, contacts :

- Karine POULIQUEN : 06 30 38 62 74
- Hugues DE VAULX : 06 48 03 74 14

Communiqué de presse

ECONOMIE / MOBILITE / ORGANISATION DU TRAVAIL

Etude sur l'opportunité de la création d'un ou plusieurs espaces de travail partagé pour le pays du Grésivaudan

La Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan représente un territoire porteur d'innovations, adossé à l'écosystème grenoblois, bénéficiant d'une dynamique entrepreneuriale forte. Impliquée dans le développement numérique, elle fait appel aux cabinets Karine Pouliquen et Coop alternatives pour identifier et mobiliser les utilisateurs potentiels de nouveaux espaces de travail partagé, en vue de co-créeer avec eux des plateformes de services mutualisés, permettant également de réduire les déplacements domicile-travail.

UNE VOLONTE DE SOUTENIR LE DYNAMISME DU TERRITOIRE

Les chiffres sont parlants : en quinze ans (1999-2014) la population du Grésivaudan a augmenté 43% ; 49% des actifs de la communauté de communes travaillent dans le Grésivaudan et 19% dans l'agglomération grenobloise. Si le territoire périurbain et montagnoux nécessite de s'adapter, avec par exemple la dépendance à la voiture particulière, le développement numérique et l'économie collaborative peuvent largement contribuer au dynamisme et à l'attractivité de la région. Alors que 25% des habitants du Grésivaudan déclarent déjà « *qu'il leur arrive de faire du covoiturage* », le territoire du Grésivaudan semble propice au développement d'espaces de travail partagé.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La communauté de communes du pays du Grésivaudan a bien compris l'opportunité que les espaces de travail partagé représentent pour le développement du territoire : **avantages économiques** en contribuant au développement d'une économie de proximité ; **avantages sociaux** avec la baisse des temps de transports et des risques d'accidents liés à la réduction de trajets domicile-travail, l'augmentation de la coopération entre travailleurs indépendants, étudiants, personnes en recherche d'emploi ; et **avantages environnementaux** grâce à la réduction des déplacements en voiture.

UNE ENQUÊTE EN LIGNE : <http://bit.ly/TLGresivaudan> & DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Reste à savoir si les toutes les conditions sont réunies pour créer un ou plusieurs espaces de travail partagé. Un questionnaire est publié en ligne jusqu'au 1^{er} juin 2016. En parallèle, 8 ateliers participatifs auront lieu sur les principaux territoires de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan, afin d'étudier les conditions de faisabilité de ces espaces et les activités de services à développer. En fonction des résultats de l'étude d'opportunité, une étude de faisabilité sera engagée à partir d'Octobre 2016.

Contacts presse : Karine POULIQUEN (06 30 38 62 74) &, Hugues de VAULX (06 48 03 74 14)